

Thibault THOMAS 34 9

De: Thibault THOMAS 34 9 [thibault.thomas34@neuf.fr]
Envoyé: lundi 5 septembre 2016 20:39
À: 'Julien LE BESCO'
Cc: 'jessica.hocquaux.75062@paris.notaires.fr'
Objet: Thibault THOMAS : Licitacion 91400 ORSAY - suivi du 05/09/16

Cher Maître,

En réponse à votre mail ce jour, il convient d'apporter les précisions suivantes nécessaires à notre souci commun de clarification de ce dossier.

Lors de l'entretien téléphonique troisième semaine de juillet, votre collaboratrice restait en attente de la part de Me POIRIER de nouvelles estimations de valorisation du bien immobilier.

A vous lire ce jour, aucune nouvelle estimation ne vous est parvenue.

De même votre collaboratrice a-t-elle reçue un document écrit de la part de Me POIRIER concernant la position de sa cliente ?

A vous lire ce jour, aucune mention de proposition écrite de la part de Me POIRIER.

Vous comprendrez qu'après 3 mois d'attente (mai, juin, juillet) en l'absence de proposition concrète de la part de Me POIRIER, j'ai effectivement indiqué, à votre collaboratrice lors de notre entretien téléphonique, qu'une réunion sans base réelle de négociation me semblait inutile voire plus bloquante que constructive pour des raisons évidentes que je ne souhaite pas développer plus amplement et complètement indépendantes de votre Etude.

C'est pourquoi, j'ai indiqué à votre collaboratrice que le règlement de ce dossier ne pouvait exclure un recours par voie contentieuse motivée par l'absence de réponse de Me POIRIER et/ou de sa cliente.

Tout comme Vous, je conçois qu'il est inévitable dans ce type de dossier de se réunir encore faut-il que nous ayons reçu les bases d'une concertation.

Enfin, pour répondre à votre demande d'instruction claire, je vous demande de porter à ma connaissance tous documents reçus avant le 14/09/16 de l'Etude votre confrère.

A réception, nous conviendrons de la suite à donner.

Dans l'éventualité d'une absence d'envoi ou demande de report de la part de Me POIRIER au plus tard le 14/09/16, je me verrai dans l'obligation d'orienter ce dossier vers un règlement par voie contentieuse (ce qui ne sera alors plus de vos domaines de compétences).

Dans l'espoir que ces précisions mettent fin à un mutisme défavorable à l'aboutissement de ce dossier,

Je vous prie de croire, Cher Maître, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Thibault THOMAS.